



Compagnie d'Arc de Vernon

Tradition, Initiation, Loisir, Compétition



Fondée le 28 janvier 1960
N° préfecture W273000058
J.O. du 03/03/1960

N° agrément Jeunesse et Sports 170 101
N° F.F.T.A. 0927046
Siège : Mairie de Vernon
e-mail : cavernon27@gmail.com
Site : www.cavernon27.fr

Dimanche 20 Mars 2022

Concours débutants Jeunes et adultes de tir en salle à 15 mètres.

Chers amis archers,

La Compagnie d'Arc de Vernon vous invite à participer au concours jeunes et adultes, en 2 x 6 volées de 3 flèches à 15 m, qu'elle organise au Gymnase ARIANE situé rue de l'Industrie le dimanche 20 mars 2022 à Vernon. (Coordonnées GPS : N 49° 5' 4" – E 1° 28' 15").

Pass sanitaire obligatoire (peut être encore ...)

Horaires des tirs

	Dimanche matin Départ 1	Dimanche AM Départ 2
Greffe	8h30	13h15
Echauffement sur cibles	8h45	13h30
Inspection du matériel	9h15	14h00
Début des tirs	9h30	14h15

Catégories et blasons :

Catégories retenues : Poussins, Jeunes, Ados et Adultes (F + H) niveaux 1 et 2.

Se référer au règlement en vigueur établi par le CD27 (en ligne sur le site du CD27)

<http://cd27tiralarc.free.fr/Dossiers/Reglements/Reglement%20rassemblement%20debutants.pdf>

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie.

Inscriptions : Toutes catégories : 5 €.

Règlement à établir à l'ordre : Compagnie d'arc de Vernon et à adresser à :
Mme Patricia BUREAU - 5, Rue cour d'orange - 27920 St Etienne sous Bailleul.
Adresse mail : cavernon27@gmail.com
Tel : 02 32 52 86 71.

Limite des inscriptions : 15 mars 2022.

Informations

Pass sanitaire : il sera peut-être encore exigé pour accéder à la salle à cette date.

Licence (licence compétition non obligatoire) avec photo ou pièce d'identité et certificat médical (si mention « non » sur la licence) selon la réglementation FFTA exigés au greffe.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires.

Buvette.





RASSEMBLEMENT JEUNES ET DEBUTANTS

Préambule :

Le Comité Départemental souhaite que des Clubs ou Compagnie organisent des rassemblements jeunes en y incluant les adultes débutants

Objectifs :

Proposer aux jeunes et adultes débutants une approche ludique et progressive du tir à l'arc en compétition.

Leur permettre d'accéder progressivement à la compétition et notamment à celles inscrites au calendrier fédéral avec une expérience et un niveau de référence.

Permettre ainsi une augmentation du nombre de participants aux concours sélectifs.

Généralité :

Les archers débutant (jeunes et adultes) doivent être en possession d'une licence FFTA en cours de validité et mentionnant la pratique du tir à l'arc pour la saison considérée. Celle-ci doit faire mention, à minima, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc (licence compétition non obligatoire).

Un archer débutant qui, en cours de saison, aura pris part à un concours fédéral sélectif pour un championnat de France (salle, extérieur ou parcours) ne pourra plus prendre part aux rassemblement débutants.

Le présent règlement devra être affiché dans la mesure du possible sur le lieu de compétition.

Catégories et Niveaux :

Les archers débutants seront classés en quatre catégories. Chaque catégorie comprend deux niveaux de progression. Les catégories sont les suivantes :

Catégories Rassemblement Débutant	Catégories officielles	Dénomination	Abréviation
Poussins	Poussins	Niveau 2	Pou2
		Niveau 1	Pou1
Jeunes	Benjamin, Minimes	Niveau 2	Jeu2
		Niveau 1	Jeu1
Ados	Cadets, Juniors	Niveau 2	Ado2
		Niveau 1	Ado1
Adultes	Senior 1, 2 et 3	Niveau 2	Adu2
		Niveau 1	Adu1

Pour les Archers débutants participant pour la première fois à un rassemblement débutant. Ce dernier devra être inscrit dans le niveau 2 de sa catégorie de classement.

Pour les Archers débutant ayant participé les années passées au concours spécial Jeunes, il sera à la diligence des Clubs ou Compagnies d'inscrire leurs archers au niveau correspondant au plancher de passage de niveau présenté ci-dessous.

Distances et Blasons :

En salle :

	Poussins		Jeunes		Ados		Adultes	
	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 1
Blasons	122 Ø	80 Ø (Hauteur du Jaune à 1,10m)	80 Ø	60 Ø	60 Ø	40 Ø	60 Ø	40 Ø
Distances	15 M							

En Cible Extérieure :

	Poussins		Jeunes		Ados		Adultes	
	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 1	Niv 2	Niv 1
Blasons	122 Ø	80 Ø (Hauteur du Jaune à 1,10m)	122 Ø	80 Ø	122 Ø		122 Ø	
Distances	15 M	20 M	20 M	25 M	30 M	40 M	30 M	40 M

En Parcours :

Dans les disciplines de parcours (Nature, 3D et Campagne). Les Rassemblement Débutant s'organiseront comme un concours découverte où seules les catégories seront prise en compte pour l'attribution des piquets.

	Poussins	Jeunes	Ados	Adultes
Blasons	4 Cibles Nature, 4 Cibles 3D, 4 Cibles Campagne			
Distances	Piquet Orange (Entre 5 et 15 M)	Piquet Blanc (Entre 10 et 20 M)	Piquet bleu (Entre 15 et 25 M)	Piquet rouge (Entre 20 et 30 M)

Les Plancher et passage de niveau

Le passage de niveau se fera uniquement sur les rassemblement débutant Salle et Cibles Extérieures.

	Poussins	Jeunes	Ados	Adultes
Niveau 2 vers Niveau 1	280	280	280	280
Niveau 1 vers Catégorie Officielle	280	280	280	280

Les archers qui atteignent le plancher de leur niveau passe automatiquement au niveau supérieur pour le prochain rassemblement débutant organisé dans le département et il ne sera pas possible de redescendre de niveau.

Le passage de niveau est constaté par l'arbitre de la rencontre et proclamé lors des résultats.

Une fois le plancher du Niveau 1 de chaque Catégorie atteint le débutant sera invité par le comité départemental sur l'impulsion de son club ou compagnie de participer aux prochains concours officiels du département.

Déroulement d'un rassemblement :

Les Rencontres salle et cibles extérieur s'organiseront de la façon suivante :

Deux séries de 6 volées de 3 flèches sur un rythme A-B-C-D. 2 minutes par volée.

Les organisateurs devront mettre au maximum 4 archers débutants par cibles selon les distances et blasons ci-dessus définis.

Pour les catégories Poussins et Jeunes, les Clubs et Compagnies participants seront sollicités pour mettre à disposition un marqueur connaissant le comptage des points en cibles et appeler un arbitre en cas de litige (cordon).

Pour les catégories Ados et Adultes, il sera demandé à l'organisateur qu'un archer de chaque catégorie soit sur la même cibles pour la marque et la contre marque, et ceux dans la limite du possible. En cas de litige (cordon) les archers feront appel à un arbitre.

Résultats

Les Garçons et les Filles feront l'objet d'un classement séparé.

En cas d'égalité pour le classement les archers seront départagés au nombre de 10, puis au nombre de 9 et si l'égalité persiste ils seront déclarés exæquo.

Les résultats devront être transmis au Comité Départemental auprès du responsable jeunes du département afin de mettre à jour le classement départemental et valider définitivement le passage de niveau. Les résultats de la rencontre seront ensuite transmis à chaque référent jeunes ou à défaut à chaque président des Clubs ou Compagnies.

Arbitrage

Dans la mesure du possible l'arbitrage de ces rassemblements débutants seront arbitrés au minimum par l'arbitre du club ou de la compagnie.

A défaut d'arbitre au sein du club ou de la Compagnie il pourra être assuré par les candidats arbitres du département en cours de formation qui peuvent être assistés par des arbitres du département (charge à l'organisateur de les recruter).

Récompenses :

Les organisateurs doivent prévoir au minimum une récompense aux trois premiers de chaque niveau de chaque catégorie.

L'organisateur devra également prévoir un goûter soit entre les séries ou à la fin de la rencontre pour conclure celle-ci.

Tenue vestimentaire

La tenue de club, de sport ou blanche est obligatoire ainsi que les chaussures de sport.